

# GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – INTERPELLATION

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé	Date	Heure	Numéro	Département(s)
	14.02.2020	14h28	20.116	DDTE
Annule et remplace				

**Auteur(s) : Brigitte Neuhaus**

**Titre : La pollution de l'air est-elle sous-estimée dans notre canton ?**

**Contenu :**

Fin janvier, l'émission de la RTS *Temps présent* relevait la situation catastrophique de certaines rues en ville de Genève en matière de pollution de l'air (Pont-d'Arve). Les relevés des polluants les plus critiques sont réalisés à distance des zones de trafic principales. Les moyennes journalières ou annuelles publiées reflètent donc très mal la réalité pour les riverains des principaux axes routiers de la ville.

Le rapport d'information du Conseil d'État au Grand Conseil sur l'aménagement du territoire traité dans cet hémicycle relevait la présence d'« *immissions ponctuellement excessives dans le domaine de l'air* » dans le canton.

Or, le dernier rapport publié sur la qualité de l'air dans l'Arc jurassien, qui incluait les statistiques neuchâteloises, remonte à 2017. Pourquoi n'y a-t-il plus eu de rapport d'information accessible à la population depuis lors ?

- Qu'en est-il dans notre canton des données collectées, sont-elles accessibles au public ? Si oui, comment ?
- Y a-t-il eu des pics de pollution au-delà des valeurs limites en 2018 et 2019 ? Des mesures spécifiques ont-elles été prises ?
- Comme à Genève, les stations fixes de mesures urbaines sont situées à distance des rues les plus soumises à un trafic routier intense, soit à la rue du Parc à La Chaux-de-Fonds et à l'avenue de la Gare à Neuchâtel. Or, par exemple à Neuchâtel, cette dernière subit un trafic relativement limité (env. 10'000 véhicules/jour), alors que des quartiers comme ceux de la rue des Parcs ou de Vauseyon/Draizes à Neuchâtel absorbent largement plus de 20'000 véhicules/jour, si l'on tient compte du trafic cumulé, local et autoroutier à ciel ouvert.
- Qu'en est-il de la qualité de l'air dans ces deux quartiers, en termes de pics de pollution, de moyenne journalière et annuelle, puisque la qualité de l'air ne peut être extrapolée des mesures faites à l'avenue de la Gare ?
- Comment dès lors assurer que les valeurs limites d'immissions ne sont pas dépassées et que la santé de la population qui y habite n'est pas menacée ? D'autant plus que ces deux quartiers abritent des écoles fréquentées par de très jeunes élèves, donc particulièrement fragiles, qui respirent ces immissions néfastes au quotidien tout au long du chemin de l'école.
- De manière générale, quel sens y a-t-il à mesurer la pollution de l'air dans des secteurs qui ne sont pas les plus à risque de dépassement des limites, et donc d'atteintes à la santé ?

**Développement :**

**Demande d'urgence : NON**

**Auteur ou premier signataire : prénom, nom (obligatoire) :**

Brigitte Neuhaus

Autres signataires (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :
Clarence Chollet	Christine Ammann Tschopp	Veronika Pantillon
Laurent Debrot	Doris Angst	Sébastien Frochaux